

Avis de constitution

SOCIETE « INTER CONTINENTALE CONSTRUCTION »

Siège ABIDJAN COCODY Angré Terminus 81 82-LOT  
738-ILOT 73, Lot 738, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTER CONTINENTALE  
CONSTRUCTION »

Objet :  
-études techniques  
-construction de bâtiments et travaux publics  
- lotissement et aménagement urbain  
- voirie, réseau et drainage ( VRD)  
- gestion immobilière  
- prestation de diverses activités

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré Terminus 81 82-LOT  
738-ILOT 73, Lot 738, Ilot 73

Dirigeant(s) M KONAN YAO JEAN YVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07185 du 18/07/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43896/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

